Madame l’Inspectrice, Monsieur l’Inspecteur de l’Education Nationale,  
   
Par la présente, je vous fais part de mon projet de créer un compte twitter pour ma classe de ……… .

L’objectif de cette activité est de développer la communication et les échanges pédagogiques avec d’autres classes.

Cela nécessitera pour les élèves :   
- d'être avertis sur les usages des réseaux sociaux

 - de synthétiser l'information à transmettre  
 - de communiquer des synthèses de savoirs  
 - de communiquer différemment avec d'autres classes  
 - de ne plus avoir peur de l'écrit car celui-ci sera court  
 - de veiller à la forme de son écrit (orthographe, syntaxe)  
 - de lancer des défis, des écrits collaboratifs...  
 - de se responsabiliser face à un écrit qui ne sera plus confidentiel mais publique...  
   
Je sollicite donc l'autorisation de créer le compte @xxxxxxx (nom du compte) et ce, pour une mise en œuvre dès le 12 Mars 2018.

Ce compte Twitter de classe dont je serai l’administrateur(trice) sera utilisé sous un mot de passe que je serai seule à détenir et sera réservé à des activités pédagogiques en classe.

Je vous précise ci-dessous les projets concrets auxquels je compte participer :

- TwittMathMouv : défis mathématiques pour la semaine nationale des Mathématiques du

(à préciser)  
- correspondances écoles via twitter

Hors classe, élèves et familles pourront consulter ces comptes. Les élèves les utiliseront dans un cadre pédagogique de sensibilisation et d’apprentissage des Technologies de l’Information et de la Communication, mais aussi pour mener à bien l'acquisition de compétences dans les cinq domaines du nouveau cadre de référence des compétences numériques.

Pour plus de détails sur les intérêts pédagogiques, je vous invite à consulter sur Eduscol : [http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/apprendre/twitter-usages-pedapgogiques.pdf/view](http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/apprendre/twitter-usages-pedapgogiques.pdf/view%20)

Les autorisations parentales sont également prévues dans le respect de la loi ainsi qu’une réunion de présentation. Une charte d’utilisation sera à signer par les utilisateurs (enseignante, élèves, parents). Les publications mises en ligne seront en conformité avec la législation en vigueur relative aux droits d’auteur et aux droits à l’image.

Dans l’attente de votre accord, je m’en tiendrai à l’ouverture et la découverte de l’outil avec ma classe.

En espérant votre accord, je vous prie d'agréer, Madame l’Inspectrice, Monsieur l’Inspecteur, mes respectueuses salutations.